



Le témoignage de Lucie Baud, ouvrière en soie

Author(s): Lucie Baud

Source: *Le Mouvement social*, Oct. - Dec., 1978, No. 105, Travaux de femmes dans la France du XIXe siècle (Oct. - Dec., 1978), pp. 139-146

Published by: Editions l'Atelier on behalf of Association Le Mouvement Social

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/3777555>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

and Association *Le Mouvement Social* are collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Le Mouvement social*

Le témoignage de Lucie Baud, ouvrière en soie

Les témoignages d'ouvrières sont, en France, très rares. D'où l'intérêt de ce texte publié dans Le Mouvement socialiste, d'Hubert Lagardelle, de juin 1908 (p. 418-425). Lucie Baud y raconte les luttes auxquelles elle a pris une part de premier plan. Ouvrière en soie dès l'âge de douze ans, elle fonde, avec l'aide de militants de la Bourse du travail de Grenoble, en 1902, un « Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie du canton de Vizille » dont elle devient secrétaire et qui tente de s'opposer à la diminution des salaires consécutive à la mécanisation du tissage de la soie. A ce titre, elle est déléguée au sixième congrès national de l'industrie textile à Reims (août 1904) où on la félicite d'être venue « d'aussi loin » sans pourtant lui donner beaucoup la parole. On la retrouve dans divers meetings syndicaux, mais son action s'exerce surtout à la base, dans les grandes grèves de Vizille (1905) et de Voiron (mars-juin 1906, dix-sept usines en grève, jusqu'à 10 000 grévistes), qui portent un coup très dur à l'organisation « paternaliste » des internats de la soie du Sud-Est, où travaillent alors près de 100 000 ouvrières.

Lucie Baud parle d'ailleurs peu d'elle-même. Son autobiographie se confond avec le récit de son action militante. On sait d'autre part qu'en 1905, à trente-cinq ans, elle est veuve avec plusieurs enfants. C'est une femme chef de famille, une femme seule, ouvrière à temps complet qui mène pendant près de six ans cette vie de luttes et que la répression patronale conduit sans doute à s'effacer quelque peu. Leader de la grève à Vizille, son territoire, elle seconde Joseph Auda qui, à Voiron, donne à la grève un style plus politique. Ce texte de 1908 est la dernière trace qu'on ait d'elle. On aimerait savoir ce qu'elle est devenue.

Ce témoignage frappe par sa discrétion et par l'accent mis sur les aspects concrets des conditions de travail et des luttes : l'accélération des cadences, la saleté des dortoirs et leur vermine, la nature des rapports avec un patronat absent qui préfère les douceurs de la Côte à la grisaille des usines dauphinoises, la dure discipline des sœurs et de l'aumônier racoleur d'ouvrières traitées en mineures même quand elles ne le sont plus, la difficulté des relations avec les Italiennes, sœurs faméliques des Piémontais qui constituent alors le sous-prolétariat des mines et des chantiers. Les conflits avec les travailleurs français sont fréquents, mais Lucie Baud montre ici comment les gestes quotidiens peuvent abolir les divisions.

Son récit souligne également l'originalité des pratiques féminines de grève, l'organisation des soupes communistes qui, peut-être sous

l'influence des femmes, tend à se répandre dans de nombreuses grèves, le souci du contact avec la population, l'utilisation judicieuse de l'espace urbain : « les jours de marché, les paysans étaient nombreux qui venaient goûter notre soupe », un sens très concret de l'action syndicale. Et il faudrait le compléter par d'autres sources, notamment celles qui racontent les manifestations très nombreuses des femmes durant ces conflits de 1905-1906 : cortèges, bals, utilisation du 14 juillet et surtout charivaris auxquelles les ouvrières de Vizille se livrent, maniant casseroles et chaudrons, sous les fenêtres du patron, du maire et de ses adjoints durant plusieurs soirées, riant et conspuant, jusqu'à ce que les socialistes, inquiets de ces débordements folkloriques, leur conseillent d'y renoncer.

Car les divergences avec les camarades masculins sur la conduite des luttes sont fréquentes. Atténuées par les familiarités locales et les contiguités idéologiques, elles s'attisent de l'éloignement géographico-hiérarchique. Tel le conflit très vif qui oppose les ouvrières de Vizille, en 1907, à Victor Renard, très guesdiste et très autoritaire dirigeant de la Fédération nationale de l'industrie textile. Ces femmes syndiquées se plaignent du silence de la Fédération à leur endroit : « A part nos camarades de la région, rien ou presque rien n'est venu démontrer que la solidarité existait et que ce n'était pas un vain mot pour les travailleurs du textile [...]. Peut-être aurions-nous raison de dire que parce que Femmes, notre sexe devrait être inférieur au soi-disant sexe fort d'après la tactique préconisée par nos camarades hommes de la région du Nord. » Se revendiquant de la Charte d'Amiens, elles réclament une intensification des luttes : « Nous estimons qu'il y a un peu plus de courage à militer syndicalement qu'à aller quémander un pouvoir public quelconque ou à déposer un bulletin dans une urne. » Victor Renard le prend de haut et refuse de publier leur lettre dans le journal de la Fédération, L'Ouvrier textile ; elle le sera dans La Voix du Peuple, organe de la CGT, avec la lettre de Renard et la réponse des ouvrières. Renard parle essentiellement finances : ces grèves ont coûté cher et le « sou de la grève » ne peut y suffire : « Nous avouons que nous ne pouvons avec ce sou, vous fournir des pianos pour vous distraire ! » Et, pour conclure : « Fédérez-vous au ministère des Finances, vous aurez peut-être plus de secours. » A quoi la secrétaire du syndicat de Vizille Louise Leyssieux, quatrième successeur de Lucie Baud, lui répliquera que les ouvrières n'ont point besoin de piano pour se distraire : la lettre de Renard y suppléera car elles n'ont pas fini d'en rire (1). Cet incident traduit certes une opposition de lignes qui traverse alors tout le mouvement ouvrier, mais, en l'occurrence, elle recouvre en outre une différence sexuelle d'expression : à ce moment de l'histoire, la culture masculine est politique, la culture féminine est folklorique, au sens fort du terme. On aura l'occasion d'y revenir.

(1) D'après D. VANOLI, *Les Ouvrières en soie du Sud-Est de la France*, maîtrise d'Histoire, Paris-VII, 1975, qui a donné un aperçu de son travail dans « Les ouvrières enfermées. Les couvents soyeux », *Révoltes Logiques*, printemps-été 1976. On se reportera également au *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, de Jean MAITRON (Paris, Editions ouvrières), où Yves LEQUIN a donné une notice sur Lucie Baud (tome 10).

De tout cela, Lucie Baud ne parle pas. Nul doute pourtant qu'elle ne soit partisane de l'action syndicale directe, dont elle parle avec ferveur.

Qu'est-elle devenue dans le « reflux de la conscience collective » qu'a décrit Yves Lequin dans la région lyonnaise après 1910 ? Qu'a-t-elle pensé de la Ligue féminine d'action syndicale créée en 1914 dans le Rhône, originale tentative pour concilier féminisme et syndicalisme, qui revendique le droit de la femme au célibat, dénonce la prostitution légale des ouvrières dans le mariage et revendique le droit à l'indépendance économique totale de la femme ? Qu'est devenue Lucie Baud ?

Michelle PERROT.

Les tisseuses de soie dans la région de Vizille

Pour indiquer les conditions de travail et la marche du mouvement ouvrier dans la région de Vizille, je me contenterai de raconter ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, les luttes auxquelles j'ai participé, je retracerai, en un mot, ma vie un peu mouvementée d'ouvrière soyeuse et de militante syndicaliste.

1. Les anciennes conditions de travail

Je suis entrée comme apprentie chez MM. Durand frères, au Péage de Vizille, au commencement de 1883. J'avais alors douze ans. Il y avait, à cette époque, dans l'usine, environ 800 tisseuses. On y travaillait 12 heures, et quelquefois 13 et 14 heures par jour ; les métiers battaient 80 coups à la minute ; les ouvrières étaient alors rares qui avaient à conduire deux métiers, et à peine si quelques-unes faisaient rouler trois métier, à deux. On arrivait à gagner de 130 à 150 francs par mois ; et avec cela, un bon travail et de la très bonne matière : ce n'était pas comme aujourd'hui, où on fabrique de la soie artificielle avec du mûrier auquel on fait subir une préparation spéciale, comme qui dirait pour la fabrication de la pâte à papier (sur 100 balles de soie, 80 en moyenne sont de cette soie artificielle).

Quelques années plus tard, au début de 1888, je vins travailler à Vizille, à la maison Duplan. Là, on gagnait un peu plus parce que le matériel y était perfectionné. Les métiers battaient 120 coups à la minute et les patrons soyeux engageaient le plus possible leurs ouvrières à conduire deux métiers à la fois. Cela s'accentua encore lorsqu'arriva la grande mode de la mousseline. Il en résulta un commencement de baisse des salaires, mais comme il n'y avait aucune organisation, personne n'osa protester. Dès lors, chaque année apporta de nouvelles modifications mécaniques, de nouveaux métiers, de nouvelles transformations ; et avec chaque perfectionnement du matériel, c'était une nouvelle diminution de salaires.

2. La grève de Vizille.

Cela dura jusqu'en 1902, où les ouvriers se réveillèrent enfin et

s'organisèrent en syndicats, avec le concours de militants syndicalistes de la Bourse du Travail de Grenoble. Alors ce furent des cris incessants du côté du patronat. Tous les procédés pour faire échouer nos efforts furent employés. Mais ils n'aboutirent à rien. En 1904, M. Duplan rapporta d'Amérique un système nouveau de bloc-navette, grâce auquel les métiers purent battre 290 à 300 coups à la minute. La conséquence fut qu'on voulut imposer une diminution de 60 % au personnel. Voici la façon dont M. Duplan agit, ou plutôt fit agir son directeur. Il fit arrêter d'abord toute la *préparation* : dévideuses, bobineuses, ourdisseuses, en disant que, ma foi, il n'y avait plus de travail et qu'on rappellerait les ouvrières dès que l'ouvrage reprendrait. Au bout de trois semaines, comme une partie des tisseuses chômait en même temps que les ouvrières de la *préparation*, une délégation fut envoyée auprès du directeur. Celui-ci nous répondit qu'il y avait bien du travail, mais qu'il serait moins payé que par le passé, à cause des maisons concurrentes qui travaillaient à meilleur marché. Le directeur essaya de nous endormir, il nous dit que M. Duplan était en voyage, et qu'il préviendrait dès son retour. Tout cela pour que les tisseuses qui étaient encore à l'atelier fournissent le travail qu'elles avaient sur les métiers. Une réunion eut lieu le 9 mars 1905, où les ouvrières, à l'unanimité moins deux voix, décidèrent la grève. Le lendemain, nous en informâmes le directeur, qui téléphona à M. Duplan, installé à Cannes. Ce dernier répondit de continuer le travail encore cinq jours jusqu'à son arrivée, qu'il arrangerait les choses, etc. Mais ce qui avait été décidé fut exécuté, et nous cessâmes toutes le travail. Nous n'avions pas voulu faire confiance à notre patron, qui nous demandait d'attendre cinq jours, comme s'il fallait cinq jours pour revenir de Cannes ! De plus, si nous avions patienté cinq jours, les pièces qui restaient sur les métiers auraient été finies et le tour était joué.

Dès qu'il fut rentré, le patron fit appeler la délégation, et il nous raconta un tas d'histoires, dont nous ne crûmes pas un seul mot. Il avait préparé un papier pour la circonstance, où il avait inscrit ses nouveaux prix : les articles mousseline dits 120 dents, qui nous étaient précédemment payés 0,14 F, ne devaient plus nous être réglés que 0,07 F et on ne pouvait en tisser plus de 20 mètres par jour ; un autre article, payé 0,10 F était abaissé à 0,05 F ; un troisième tombait de 0,08 F à 0,03 F ; les façonnés en satin de Suède, payés 0,22 F, baissaient à 0,14 F, etc. On pense quelle fut notre réponse. Nous acceptâmes la guerre à outrance. Quelques jours après, le juge de paix offrit son arbitrage, mais le patron ne répondit pas : il était retourné à Cannes.

Au bout d'un mois de cette résistance improvisée, nous dûmes faire appel à des camarades du dehors. Nous organisâmes des soupes communistes, que tous nos amis de Grenoble et de Lyon trouvèrent fort bien. Les secours matériels et moraux ne nous firent pas défaut, et nos cantines eurent un grand succès : les jours de marché, les paysans étaient nombreux qui venaient goûter notre soupe. Puisque je raconte nos efforts, que je dise comment nous avons organisé nos repas. A midi, on donnait à chacun 300 grammes de viande, 300 grammes de pain et une portion de légumes ; pour les enfants au-

dessous de douze ans, les portions étaient réduites ; à six heures du soir, soupe avec pommes de terre et légumes. Cela dura 104 jours. Les petits commerçants nous étaient hostiles au début, mais peu à peu ils se mirent de notre côté, et les dons en nature ou en espèces vinrent alimenter chaque jour nos marmites. Nous étions 200 grévistes femmes.

Un moment, nos camarades de l'usine voisine Tresca avaient eu l'intention de se solidariser avec nous et de faire aussi grève. Mais, réflexion faite, elles continuèrent le travail, et s'imposèrent une cotisation de 0,50 F par semaine pour nous soutenir. Cela alla bien durant six semaines. Ces secours nous permettaient d'alimenter régulièrement nos marmites. Mais le patronat s'inquiéta de pareils actes de solidarité et voulut les empêcher. Les collectes furent interdites dans les ateliers, on empêcha de cotiser à l'usine, on découragea nos camarades en leur disant que le conflit ne finirait jamais si on continuait ainsi, etc. Des manifestations s'ensuivirent, quelques maladroits brisèrent quelques vitres, et nous fûmes aussitôt envahies de gendarmes et de soldats. Des jeunes filles furent arrêtées, deux furent condamnées à huit jours de prison, et l'on condamna aussi de dix à vingt jours cinq jeunes gens. Après le troisième mois, les pourparlers recommencèrent, le patron nous fit appeler de nouveau à la mairie et nous soumit de nouveaux tarifs : nous les refusâmes. Il espérait que, la misère nous ayant brisées, nous pourrions plus facilement capituler. Mais, cette fois encore, nous résistâmes. M. Duplan se tourna alors vers le préfet, qui désigna un arbitre : c'était un patron, qui ne valait pas mieux que le nôtre, et cette tentative échoua encore. Alors, en désespoir de cause, le patron envoya la femme de son chauffeur et celle de son comptable racoler les ouvrières à domicile : dix-neuf se laissèrent séduire. Ces quelques renégates décidèrent du sort de la grève, qui finit rapidement.

3. *La grève de Voiron*

Celles qui avaient résisté ne purent trouver du travail dans les autres usines. Je fus donc obligée de partir et je me dirigeai sur Voiron. J'étais à peine installée que, là aussi, les ouvrières furent à leur tour acculées à la grève. Le patron voulait nous imposer proportionnellement les mêmes diminutions de salaires que nous avions subies à Vizille. L'organisation était très faible : sur 1 500 tisseuses ou tisseurs, à peine une centaine était syndiquée. Mais grâce aux efforts de nos amis de Grenoble et Lyon, l'action fut si fortement menée que la diminution fut empêchée et qu'on établit même un barème pour unifier les prix. Le syndicat patronal dut l'accepter, mais ce ne fut pas sans difficulté. Le 19 mars 1906, la grève générale du tissage de la soierie avait été déclarée et elle dura jusqu'aux premiers jours de juin ; alors, tous les patrons, au nombre de 13, ayant accepté le barème, la grève cessa. Elle avait été admirablement conduite. Le syndicat avait organisé un comité de grève, une commission d'achat, une commission de contrôle. Les cantines populaires fonctionnèrent à la perfection : les meilleures militantes s'étaient dévouées et transformées en cuisinière. Au début, la municipalité avait assuré aux grévistes la viande et le pain, mais, au bout de trois

semaines, la préfecture le lui interdit. C'est alors que l'organisation redoubla d'efforts : des listes de souscription furent envoyées dans toute la France, la solidarité ouvrière porta ses fruits, et plus de 30 000 F parvinrent ainsi, d'un peu partout aux grévistes.

Un incident particulier de cette grève doit être signalé. A 4 kilomètres de Voiron, à la Patinière, une usine, l'usine Permezel, occupait, sur un total de 500 ouvrières, une proportion de 350 Italiennes. Comme l'usine était un peu trop éloignée de Voiron, on organisa sur place une cantine populaire. Naturellement, les Italiennes furent invitées à y prendre leurs repas. Ces pauvres femmes déclarèrent n'avoir jamais mangé à leur faim, depuis plusieurs années qu'elles travaillaient à l'usine Permezel, et surtout n'avoir jamais mangé de viande. Une d'elles, atteinte de tuberculose, mourut même, au cours de cette grève, faute de soins : elle en était réduite à manger du pain trempé dans du vinaigre. La difficulté était de causer avec ces pauvres Italiennes ; il leur était défendu de parler avec personne, même dans les ateliers. Heureusement que notre camarade Auda, délégué de l'Union du tissage mécanique de Lyon, qui savait l'italien, finit par entrer en relations avec elles. Lorsqu'il en eut vu quelques-unes, il convoqua une réunion où il leur fit raconter comment elles étaient venues en France et à quelle conditions elles travaillaient. Toutes d'ailleurs manifestèrent leur désir de retourner dans leur pays.

Voici de quelle façon on était aller les chercher en Italie. M. Permezel avait envoyé son directeur, accompagné de son aumônier, racoler dans le Piémontais des femmes et des enfants, en leur promettant 3 F par jour, une indemnité de 25 F pour leur apprentissage, le paiement des frais de voyage, et un voyage annuel dans leur pays. Les pauvres malheureuses que ces promesses séduisirent furent nombreuses. Hélas ! une fois arrivées dans le bagne, les choses avaient tourné tout autrement. Impossible de repartir pour l'Italie, car elles ne gagnaient même pas de quoi vivre. De plus, sur le maigre salaire, on leur retenait chaque mois une somme fixée, pour payer le voyage qui leur avait été avancé. Il y en avait qui, depuis trois ans, n'avaient pas encore pu rembourser le prix de ce voyage. Il faut croire que tout cela doit coûter cher ! L'existence que ces misérables femmes étaient obligées de mener était lamentable. Elles en étaient réduites à ramasser dans les caisses à ordures les débris de légumes que jetaient leurs camarades françaises.

Le camarade Auda prit leur affaire en main. Il fit citer M. Permezel devant le Conseil des Prud'hommes de Voiron. Le patron fut condamné à tenir ses promesses, à l'égard de celles qui avaient eu la prudence de conserver les lettres que le directeur leur avait écrites pour les engager. Il dut donc les payer 3 F par jour, depuis le moment où elles étaient rentrées chez lui, leur donner les 25 F d'indemnité d'apprentissage et leur acquitter le prix de leur voyage de retour en Italie. Celles qui avaient perdu leurs lettres d'engagement ne reçurent que le paiement de leur voyage et les 25 F d'indemnité d'apprentissage.

Je dois encore ajouter quelques détails sur cette usine Permezel. Les ouvrières y étaient couchées. Les dortoirs étaient infects, on ne changeait les draps et les couvertures que *deux* fois par an, et,

auparavant, on ne les changeait même qu'une fois. Pendant la belle saison, les ouvrières tâchaient de les laver elle-mêmes, car il y avait des monceaux d'insectes qui grouillaient là, ces dortoirs étant sous les toits, avec de petites lucarnes pour la lumière.

Il est vrai que l'usine Permezel n'est pas une exception. Il faut citer aussi l'usine Ruby, à Paviot. Il est vrai qu'ici il s'agit d'orphelines, recrutées par le trop célèbre abbé Santol, de Paris. Une fois amenées dans le bain, ces jeunes filles ont bien des chances de n'en sortir jamais. Elles sont étroitement surveillées, même à l'intérieur de l'usine, par des sœurs qui leur interdisent même de parler, et surtout de se syndiquer au syndicat rouge. Elles sont environ deux cents. C'est avec ces inconscientes qu'on a constitué un syndicat jaune à Voiron. Mais la grève leur fut, à elles aussi, profitable. Jusque-là on ne les payait pas, on les nourrissait, couchait, entretenait, et l'on pense à quelle exploitation elles étaient soumises. Maintenant on change leur linge tous les mois, on les paie comme les autres ; mais encore elles sont obligées de tout acheter à la cantine patronale, ce qui fait que, lorsqu'elles ont payé, il ne leur reste plus rien.

4. *Les conditions actuelles du travail*

La grève de Voiron eut une influence salubre dans la région. A Moirans, les patrons eurent une telle peur que leurs ouvrières ne se soulevassent comme celles de Voiron, qu'ils leur accordèrent une sensible augmentation et la demi-journée du samedi. Chez M. Casimir Martin, où existe un dortoir, les ouvrières qui y couchent ne pouvaient pas sortir le soir, elles ne pouvaient pas aller aux réunions, etc. Le syndicat a fait supprimer tout cela, et aujourd'hui les ouvrières sont libres jusqu'à neuf heures du soir : lorsqu'il y a une réunion syndicale, elles ne rentrent qu'après la réunion.

Ainsi donc, même avec notre faible organisation syndicale, nous avons pu obtenir des avantages appréciables : non seulement des diminutions de salaires ont pu être empêchées, comme à Moirans, Voiron, Fures, Les Echelles, Entre-deux-Guiers, mais encore d'importantes améliorations, tant matérielles que morales, ont pu être conquises. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire : il faut obtenir, avant tout, la suppression de ces dortoirs infects, où s'étiolent de malheureuses jeunes filles, arrachées à leur famille par des promesses menteuses et qui sont enfermées là comme dans une prison.

Nous y parviendrons, car nous avons déjà obtenu des résultats de ce côté. A Vizille, à l'usine Duplan, dont je parlais tout à l'heure, l'hygiène du dortoir est confiée à la surveillance d'une contremaîtresse spécialement payée à cet effet : on a obtenu des chambres aérées et du linge propre.

A l'usine Tresca, les dortoirs ont été supprimés, depuis 1906, par le patron lui-même : c'étaient d'ailleurs des dortoirs convenables. Mais, hélas ! les conditions matérielles du travail n'ont pas, dans cette usine, bénéficié de semblables modifications, depuis 1901-1902. Les articles taffetas se tissaient alors à un métier et étaient payés : le noir 0,25 F, la couleur 0,30 F. Depuis, les métiers fabri-

quant le noir virent leur vitesse augmenter de 90 à 100 coups à la minute, ceux fabriquant les couleurs de 120 à 140 coups. A dater de ce moment, les ouvrières furent mises sur 2 métiers et les tissus noirs payés 0,19 F au lieu de 0,25 F, et les couleurs 0,21 F au lieu de 0,30 F. Quand les ouvrières travaillaient sur un métier, elles pouvaient tisser pour le noir de 9 à 11 mètres par jour, et pour les couleurs de 12 à 14 mètres. Tous les articles dits : satins, duchesses, damas, pékins, continuèrent, grâce à l'organisation syndicale, à être fabriqués sur un métier.

Mais, en 1905, le patron tenta son coup de Jarnac. C'était après la grève de l'usine Duplan, qui réussit si mal. Le fils du patron, qui habitait Lyon, vint s'installer à l'usine, le directeur fut remplacé, et, si on ne parla pas tout de suite de diminution des salaires, on commença par doubler peu à peu les métiers. Les ouvrières fabriquant les articles duchesses, pékins, à deux et trois rouleaux, les satins coton, les pièces jumelles, durent conduire deux métiers au lieu d'un. Les réductions se firent ensuite sentir, en même temps que les matières devenaient de plus en plus mauvaises. Cela dura jusqu'à l'automne 1906. A ce moment, à la veille d'un rigoureux hiver, les portes de l'usine se fermèrent et plus de 600 ouvrières furent jetées sur le pavé, pendant 4 mois. Immédiatement, le syndicat organisa des secours : charbon, pain, viande, argent. Des réunions mirent en garde les ouvrières contre le piège qui leur était tendu, des affiches furent multipliées, etc. Mais ce qui devait arriver arriva. Le patron fit appel à 20 ouvrières dont il était sûr et leur imposa des conditions inacceptables. Ces conditions, le patron fut plus fort ensuite pour obliger les autres ouvrières à les subir. Pour la *préparation*, ce qui était payé 2 F le kilo fut coté 1,20 F, ce qui valait 1,50 F tomba à 0,75 F, ce qui était fixé 1,40 fut mis à 0,70, pour le tissage, les taffetas payés 0,19 furent réduits à 0,13 F et ceux de 0,21 F à 0,14 F. Les deux métiers devinrent la règle. A l'heure actuelle, il ne reste à un métier que les personnes très âgées et les apprenties : mais au lieu de 3 F qu'elles auraient gagné autrefois sur ces petits articles, et 4 F à 4,50 F sur les gros, elles ne reçoivent plus que de 1,25 F à 1,50 F. Naturellement les militantes syndicalistes furent balayées impitoyablement : le patron voulait à tout prix tuer le syndicat. Mais le prolétariat soyeux de Vizille sut résister et le syndicat est plus fort que jamais. Bien mieux : à la même époque, la section syndicale de l'usine Duplan, qui avait disparu à la suite de la grève que l'on sait, fut reconstituée et une nouvelle section fut créée au Péage, à deux kilomètres de Vizille.

Dans ces derniers temps, l'organisation syndicale est intervenue utilement dans bien des cas : pour faire respecter le repos hebdomadaire, pour forcer l'inspection du travail à agir, pour empêcher les heures supplémentaires, etc. Mais, encore une fois, que ne reste-t-il pas à faire ? Qu'on songe à l'exploitation qui sévit dans ces bagnes ! Défense de s'absenter jamais, sauf des cas extrêmement graves, défense de parler, etc., etc. C'est à l'action syndicaliste qu'il appartient d'avoir raison des exigences patronales.

Lucie BAUD,

Ex-Secrétaire du Syndicat des ouvriers et ouvrières
en soierie de Vizille (Isère).